

# Conseil d'école n°1

15 octobre 2020

## Présents :

Mme André-Théodore (service éducation-vie scolaire)  
Mme Bomann, enseignante (classe de CM1-CM2)  
Mme Bournisien, enseignante (classe de CE2-CM1)  
Mme Chambaud, représentante de parents d'élèves  
M. Carlot, enseignant (classe de CE1 B)  
M. Donnat, enseignant (classe de CP1 les lundis, jeudis et vendredis)  
Mme El Gartili, représentante de parents d'élèves  
M. Foissy, directeur (par intérim en remplacement de Mme Gobier)  
M. Mollens-Fèvre, enseignant (classe de CP3)  
M. El Mehdi, adjoint aux sports à la Mairie d'Auxerre, conseiller municipal délégué pour l'école  
Mme Sayin, représentante de parents d'élèves  
Mme Shenke, enseignante (maîtresse E RASED)  
Mme Tellier, enseignante (classe de CE2), en remplacement de Mme Gobier  
M. Tournayre, enseignant (classe UPE2A)

## Excusés :

Mme Aznar, enseignante (classe de CP1 les mardis)  
Mme Lievin, enseignante (classe de CE1A)  
Mme Royer, enseignant (classe de CP2)  
Mme Gueye, représentante de parents d'élèves

## Absents :

Mme Roumieux, Inspectrice de la circonscription d'Auxerre 1

La séance s'ouvre à 17h30 et débute par un tour de table afin que chaque membre du Conseil d'école puisse se présenter.

## **1. Résultat des élections de parents d'élèves**

77 votants sur 182 inscrits, soit 42,3 % de participation

25 bulletins blancs

52 suffrages exprimés

La liste est élue à l'unanimité des suffrages exprimés. Sont donc élus : Mme Chambaud, Mme Gueye, Mme El Gartili et Mme Sayin.

4 sièges restaient à pourvoir. Faute de candidats ou de personnes volontaires, nous ne pourrions procéder à un tirage au sort pour pourvoir les 4 sièges restants.

## **2. Nouvelle organisation pédagogique**

Une 8ème classe a été ouverte à la rentrée.

8 classes pour 113 élèves à ce jour (-7 élèves par rapport à la pré-rentrée) répartis comme suit :

CP1 (M. Donnat et Mme Aznar) : 10 élèves

CP2 (Mme Royer) : 10 élèves

CP3 (M. Mollens-Fèvre) : 11 élèves

CE1 A (Mme Lievin) : 10 élèves

CE1 B (M. Carlot) : 9 élèves

CE2 (Mme Tellier) : 21 élèves

CE2-CM1 (Mme Bournisien) : 20 élèves

CM1-CM2 (Mme Bomann) : 22 élèves

### Effectifs pour l'année prochaine :

123 élèves prévus pour l'instant, puisque 16 élèves de CM2 qui partiraient, et 24 élèves de CP prévus mais chiffre toujours fluctuant en cours d'année.

L'équipe pédagogique s'inquiète quant aux départs de certaines familles du quartier, dont certaines se plaignent des nuisances sonores ou des nuisances de tout ordre.

La baisse des effectifs depuis le début de l'année est notable (-7 élèves par rapport à la pré-rentrée), il faudra surveiller si cette baisse continue en cours d'année scolaire.

### **3. Point sur les travaux sur l'école réalisés pendant l'été**

- amiante du plafond du préau retiré, nouveau plafond posé, même chose pour la salle RASED

- Dans le cadre du plan vigipirate, des occultations ont été installées sur toutes les clôtures devant et autour de l'école.

Dès la rentrée, cette installation a eu un effet, celui de voir les parents d'élèves se regrouper devant la grille de l'école en attendant son ouverture. Ce regroupement est inquiétant, car, à ce moment-là, les distanciations sociales ne sont pas respectées.

De plus, malgré les affiches rappelant l'obligation du port du masque, celui-ci n'est pas porté par l'intégralité des parents.

**Le Conseil d'école rappelle l'importance du port du masque et de la distanciation sociale.**

De plus, M. Foissy s'inquiète du danger pregnant devant l'école. En effet, des voitures se garent juste devant l'école, parfois même stationnent sur le passage piéton. Cela crée des bouchons, des voitures doublent parfois sur la voie opposée, les enfants sont amenés à traverser devant ces véhicules et cela est dangereux.

M. Mollens-Fèvre explique que les sorties décalées au mois de juin avaient permis de mieux gérer ce flux mais que cela avait créé d'autres difficultés organisationnelles. Cette solution est peut-être à ré-étudier en cours d'année.

La question de l'embauche d'un agent pour faire traverser les élèves est posée à la Municipalité.

Mme André-Théodore explique que, dans tous les endroits où cela a été mis en place, cela ne résout pas tous les problèmes, notamment ceux liés à la sécurité. La configuration de l'école ne se prête pas à cette solution.

Des agents de police municipaux étaient venus l'année dernière, ce qui avait permis de calmer la situation. Une nouvelle demande leur sera envoyée.

M. El Mehdi demande quelle communication a été faite aux parents pour que cette situation s'améliore.

M. Mollens-Fèvre répond que plusieurs mots ont été donnés aux parents, que des rappels ont été faits plusieurs fois, mais que la situation perdure. Il évoque également un problème plus global lié à la citoyenneté : des retards récurrents et des absences pas forcément justifiées par certaines familles.

M. Foissy propose qu'un nouveau mot de rappel soit distribué aux parents d'élèves.

Mme André-Théodore va proposer qu'un mot soit également envoyé par la Mairie à l'attention des parents.

M. Donnat évoque la possibilité de marquer un zonage devant l'école afin de limiter les flux. Cela pourra être testé en cours d'année si besoin.

Mme Sayin souhaite revenir sur la proposition faite l'an dernier pour décaler l'horaire de sortie de l'école maternelle car il y a un trop grand laps de temps entre les horaires de la maternelle et l'élémentaire (15 minutes).

Mme André-Théodore explique qu'un questionnaire a été envoyé l'an dernier aux parents d'élèves, que 50 % y étaient favorables, 50 % défavorables.

Mme Sayin précise que le sondage a été proposé à tous les parents alors qu'il aurait dû l'être uniquement aux parents concernés par ce problème, soit ceux ayant des fratries dans les deux écoles.

Mme André-Théodore explique aussi que les Conseils d'école n'étaient pas tous d'accord sur ce changement d'horaire, notamment le fait de modifier les horaires de l'école maternelle « qui pourraient entraîner un plus grand retard de la part des parents ».

Néanmoins, la Mairie n'est a priori pas opposée à ce changement d'horaire puisqu'elle l'avait proposée. La question pourra être reposée si nécessaire.

- matériel informatique : distribution de 3 ordinateurs par classe, installation d'écrans et de vidéo-projecteurs, de visualiseurs pour chaque classe

L'équipe pédagogique met en avant le fait que cela peut permettre aux enseignants de changer leurs pratiques pédagogiques et que cela va profiter aux élèves.

M. Mollens-Fèvre évoque des problèmes de connexion.

Mme André-Théodore explique que ces dysfonctionnements devraient être réglés par l'utilisation des câbles HDMI, en enlevant la clé de connexion wifi.

M. Mollens-Fèvre et l'ensemble de l'équipe enseignante reconnaissent l'effort fait par la Municipalité et l'en remercient.

#### **4. Évaluations nationales et rencontres avec les parents d'élèves**

Les élèves de CP et de CE1 ont passé en ce début d'année les évaluations nationales. A la suite desquelles les enseignants ont rencontré tous les parents d'élèves concernés pour leur faire part des résultats de leurs enfants.

M. Foissy rappelle que, depuis quelques années, les enseignants rencontrent tous les parents d'élèves 2 à 3 fois par an, dont une fois pendant cette première période avant les vacances de la Toussaint. Ces rencontres portent leurs fruits et permettent une meilleure communication avec les parents d'élèves.

#### **5. Coopérative : point sur les comptes**

M. Foissy explique qu'il y a un peu plus d'argent sur le compte de la coopérative scolaire cette année que les années précédentes (2256 euros). Cette situation s'explique par le fait que les sorties scolaires et autres projets ont dû être arrêtés l'an dernier du fait du confinement.

Depuis le début de l'année, la coopérative a servi à inscrire les classes de CP, CE1, CE2 et CM1 au concours des Incorruptibles.

La coopérative servira également pour les sorties scolaires, pour acheter du matériel de cour de récréation ou d'autres matériels utiles aux élèves.

#### **6. Espace Numérique de Travail : poursuite du travail mené l'an dernier**

M. Foissy évoque l'ENT en expliquant que l'équipe pédagogique l'utilise depuis l'an dernier et que cet outil a été bien utile pendant le confinement, avec le bémol lié à certaines familles dépourvues encore d'outil informatique.

Outre la possibilité que du matériel soit prochainement prêté à certaines familles dans le besoin, M. Foissy demande s'il serait possible que l'Espace d'Accueil et d'Animation puisse mettre en place un espace informatique afin que les élèves ou familles puissent venir apprendre/utiliser cet outil.

Mme André-Théodore explique que ce n'est pas fait actuellement mais que l'idée pourra être suggérée.

L'équipe pédagogique va continuer d'utiliser l'ENT, en y inscrivant les devoirs, mais aussi comme une ressource de documents, ou la partie blog pour présenter ce qui est fait en classe, ou/et encore la partie messagerie pour échanger avec les familles.

L'équipe pédagogique remercie la Mairie qui a financé cette année l'abonnement à la plateforme. Mais M. Foissy regrette que l'ENT n'ait pu être utilisé qu'à partir de fin septembre et non depuis la prérentrée ou dès le début de l'année scolaire, ceci est dû au gestionnaire de l'ENT lui-même et ces soucis ont été remontés.

## **7. Lecture et validation du règlement intérieur (en pièce jointe)**

M. Foissy présente et lit les modifications ou ajouts dans le règlement intérieur, en conformité avec le règlement type départemental :

- précision des motifs légitimes d'absence
- nécessite de justifier les retards ou absences
- ajout de la partie « Droit et Obligations des membres de la communauté éducative » (élèves, parents et personnels enseignants et non enseignants)
- ajout de certaines règles dans la partie « Hygiène et sécurité » (objets ou jeux personnels et interdiction des chewing-gums ou sucettes)

Ce règlement est adopté par les membres du Conseil d'école, il sera distribué et applicable à partir de la rentrée (il sera distribué à tous les parents après les vacances de la Toussaint).

## **8. Présentation des projets sur l'année**

### ● théâtre :

Les classes de CP et de CE1 se sont rendues cette semaine au théâtre pour assister à un spectacle de danse.

M. Mollens-Fèvre précise que l'accueil et l'organisation avaient été complètement repensés par l'équipe du théâtre afin de respecter au maximum les mesures liées au Covid-19 et de respecter les distances sanitaires entre les différents groupes.

### ● Guédelon :

Les classes de CE2-CM1 de Mme Bournisien et de CM1-CM2 de Mme Bomann se sont rendues la semaine dernière au château de Guédelon (la sortie avait été repoussée pour cause de mauvais temps). Les élèves ont pu découvrir le château en construction avec les techniques utilisées au Moyen-Âge. Ils ont pu observer le travail des forgerons, des maçons, des vanniers, des cordiers, des tailleurs de pierre, ... avant de s'exercer eux-mêmes à la taille de pierre.

### ● piscine :

Les élèves du CE2 au CM2 se rendront à la piscine pendant une période de l'année. Les parents d'élèves concernés seront prévenus avant le début du cycle piscine.

### ● AJA gym :

Toutes les classes de l'école se rendront au cours de l'année au gymnase de l'AJA gym afin de pratiquer les différentes disciplines de la gymnastique pendant toute une période.

### ● Les Incorruptibles :

Le projet n'avait pas pu commencer l'année dernière du fait du confinement, il est donc reconduit cette année : toutes les classes du CP au CE2 participeront au concours des Incorruptibles. Ils découvriront et étudieront en classe différents albums sélectionnés par le prix des Incorruptibles et voteront ensuite pour leur album préféré.

### ● Mathador :

Depuis maintenant 3 années, les élèves du CE1 au CM2 participent à Mathador. C'est un jeu de calcul mental en ligne. Les élèves participeront également au concours et pourront jouer en ligne, de chez eux, tout au long de l'année.

● chorale :

Les élèves de CP, CE1 et CE2 ont commencé des séances de chorale.

L'objectif est de réaliser un concert. La date est fixée avec le théâtre d'Auxerre mais ce concert ne pourra avoir lieu que dans certaines conditions et sera bien sûr soumis aux obligations sanitaires du moment, les précisions seront donc données ultérieurement.

● sorties au Conservatoire :

Comme chaque année, le Conservatoire propose plusieurs concerts ou ateliers découverte. Toutes les classes de l'école participeront au moins à l'un d'entre eux.

● Bibliothèque :

La bibliothèque n'ayant pas encore rouvert, c'est la bibliothèque qui viendra dans l'école cette année, à raison d'une visite par classe. Un atelier sera alors proposé par les bibliothécaires et des livres pourront être prêtés aux élèves.

● projet Bestiaires :

Les élèves de CP de l'an dernier (en CE1 cette année) ont participé à un projet arts autour du thème du Bestiaire, ils ont réalisé des œuvres qui seront exposées d'ici la fin de l'année 2020.

## 9. Questions diverses

● Mme Gueye, ne pouvant être présente, avait préalablement envoyé deux questions à mettre à l'ordre du jour :

1. *Est-ce possible que la mairie engage un agent pour le passage piétons en face de l'école ou retire le portail actuel pour le remplacer par un portail à barreaux de même hauteur ?*

La question a déjà été évoquée précédemment. Mme André-Théodore répète que la configuration de l'école ne se prête pas à l'embauche d'un agent pour aider à faire traverser sur le passage piéton.

De plus, le portail installé cet été répond à des normes en rapport avec le plan vigipirate, il ne sera donc pas possible de le modifier.

2. *Quand vont commencer les cours d'arabe?*

Les cours de langue turque ont débuté il y a peu, mais nous n'avons à ce jour aucune nouvelle quant aux cours de langue arabe.

M/ Foissy explique que l'organisation de ces cours pose question dans la mesure où les élèves y sont brassés (élèves de différentes classes), soit exactement ce que l'on nous demande d'éviter sur le temps scolaire.

● Mme Chambaud souhaite évoquer la difficulté de circuler sur un trottoir situé près de l'école maternelle Renoir à cause d'un panneau de stationnement en plein milieu du trottoir. Les délégués de parents d'élèves présents confirment le mauvais emplacement de ce panneau.

Mme André-Théodore en prend note et fera remonter l'information pour voir si il est possible de le déplacer.

● étude :

L'étude pourra se dérouler au sein de l'école Renoir, certainement à partir du retour des vacances de la Toussaint, Mme Bournisien et M. Carlot étant volontaires pour prendre en charge l'étude.

Mme André-Théodore explique que les parents d'élèves seront informés directement par leurs soins pendant les vacances scolaires si cela se réalise.

Les questions diverses étant toutes traitées, la séance prend fin à 18h45.

Le directeur (par intérim), M. FOISSY

*B Foissy*